



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Visite de Sa Majesté la Reine Máxima des Pays-Bas en sa qualité de Mandataire Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

**Rabat, le 21 mars 2023**

Mme Nezha Hayat, Présidente de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, a reçu mardi 21 mars 2023, Sa Majesté la Reine Máxima des Pays-Bas en sa qualité de Mandataire Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'inclusion financière au service du développement (UNSGSA).

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une visite de Sa Majesté la Reine Máxima des Pays-Bas de 3 jours au Maroc afin de promouvoir le domaine de l'inclusion financière. La Reine Máxima a été accompagnée d'une délégation officielle de sept représentants d'organismes internationaux, ainsi que de S.E.M Jeroen Roodenburg, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas au Maroc.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les initiatives menées par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et les acteurs du marché afin de mettre en place un marché durable, inclusif et plus efficient.

Les sujets abordés ont notamment porté sur les mesures visant à faciliter l'accès des PME au financement via le marché des capitaux, le cadre à mettre en place pour accompagner le développement des FinTechs et l'opérationnalisation imminente des plateformes de crowdfunding. La Reine Máxima des Pays-Bas a félicité l'AMMC pour son importante contribution au développement de la finance durable et a suggéré l'intégration de la dimension inclusive dans ce domaine.



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

---

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

---

### **A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)**

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Membre de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) depuis 1996, l'AMMC a signé, en 2007, la convention multilatérale d'échange et de coopération (Multilateral Memorandum of Understanding/MMOU) de l'OICV faisant du Maroc le 44<sup>e</sup> pays signataire et le 3<sup>e</sup> pays Africain. L'Autorité préside également depuis février 2020, le Comité Régional Afrique Moyen-Orient (AMERC).

<http://www.ammc.ma>

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

**Contact :**

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

E-Mail: [dania.bouhlal@ammc.ma](mailto:dania.bouhlal@ammc.ma)

Tél: 07 07 29 19 31